CONCEPT D'ACTION GENERAL

2022-2024

CENTRE DE RENCONTRE ET D'INFORMATIONS POUR JEUNES ASBL

Escher Jugendhaus

ESCHER JUGENDHAUS
65, RUE ZÉNON BERNARD
L-4031 ESCH/ALZETTE

AGRÉMENT : JE RNAI 20111/16

POINT INFO JEUNES
10, RUE DU COMMERCE
L-4067 ESCH/ALZETTE

AGRÉMENT : JE AI 201908/20081

PIJ
Point Info Jeunes

WWW.CRIJESCH.LU

PARTIE A

Informations publiées

1. INFORMATIONS GENERALES

Nom et diplôme du chargé de direction : Christelle Kodische, éducatrice graduée (temps plein)
Educateurs gradués : 1 temps plein responsable du PIJ, 1 temps plein responsable du EJH
Educateurs diplômés : 2 temps plein et un mi-temps au EJH

2. ORGANISATION

Le EJH est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 18h en période scolaire. En période de vacances, il est ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.

Le PIJ est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h (le mercredi uniquement sur rendez-vous).

L'équipe éducative a fait du EJH un espace évolutif en fonction des besoins des jeunes. Au moment de la rédaction du concept (mi-2021), le bâtiment est subdivisé comme suit :

- étage -1 : Une terrasse extérieure avec un espace scénique et des espaces aménagés pour faire de la permaculture / un atelier de bricolage équipé
- rez-de-chaussée : l'accueil, avec une grande cuisine, un écran multifonction, une estrade pour des concerts ou conférences, des espaces aménagés pour permettre de faire des activités variées
- étage +1 : Une salle polyvalente équipée de miroirs pour des cours de danse et de tables et chaises empilables pour des réunions par exemple / un studio de musique et une cabine d'enregistrement
- étage +2 : Un studio vidéo / Les bureaux pour les tâches administratives du personnel

Le PIJ comprend 3 espaces sur un même niveau :

- L'accueil, où l'on trouve de la documentation sur les différents thèmes IJ, et des ordinateurs à disposition des jeunes
- Une salle de réunion, que les jeunes peuvent utiliser pour faire des projets de groupe
- Le bureau, isolé par une paroi en verre, afin d'avoir un espace à part pour le travail administratif où pour mener des entretiens avec des jeunes sur des sujets plus personnels.

Le règlement interne est mis à jour tous les 3 ans, au moment du Concept d'Action Général. Vous le trouverez en annexe.
Vous trouverez également la grille d'intervention en cas de consommations, réalisée pendant la période du précédent CAG.
(cf partie 8)

3. ASPECTS PEDAGOGIQUES

Nous avons plusieurs projets récurrents, car ils font partie de notre identité, et que les jeunes répondent présents chaque année.
Ces projets permettent de travailler sur des domaines précis du cadre de référence :

- Transitions : Deng Zukunft, Daï Wee
Ce projet mené par le PIJ en collaboration avec le SNJ est une bourse d'informations pour les jeunes et leurs parents/tuteurs, sur tout ce qui touche à la transition entre la vie scolaire et la vie active (apprentissage, formation, jobs étudiant, volontariat,...).
Il a lieu chaque année, le mercredi des vacances de Carnaval, ce qui permet aux jeunes de venir sur base volontaire, et non dans le cadre d'une excursion scolaire, ce qui est primordial pour nous. Il se déroule dans la région sud, chaque année dans une commune différente.

- Langue, Mouvements, Arts : You like to move it... do it !
Ce projet regroupe tous les ateliers réalisés de manière régulière par des intervenants externe, dans le domaine du sport (boxe, danse), des arts (manga) ou de l'apprentissage des langues (luxembourgeois, anglais, français). Les ateliers peuvent changer en fonction des années et des besoins des jeunes. L'atelier qui reste inchangé depuis de nombreuses années est le cours de luxembourgeois au PIJ.

- Relations sociales, conscience de son corps : Street Soccer
Cet événement, qui a lieu chaque année le premier week-end du mois de juillet, réuni autour du ballon rond 250 jeunes entre 10 et 26 ans. Il est devenu un moment incontournable de sport et de convivialité à Esch. Nous fêterons en 2022 ses 15 ans.

- Emotions :
Chaque année, nous développons un projet sur des thématiques liées à la gestion de conflit, au harcèlement, à la santé mentale..., qui permettent aux jeunes de développer leurs compétences sociales en luttant contre le harcèlement, les discriminations, et en donnant des clés pour résoudre les conflits de manière non violente ou améliorer leur bien-être.

- Environnement :
Nous sommes implantés au coeur de la ville. Or, il est important pour nous de permettre aux jeunes d'établir un lien avec la nature, et de prendre conscience de l'impact de ses actes sur l'environnement. Un jardin est aménagé sur la terrasse, et les jeunes sont mis à contribution chaque année pour les plantations, l'entretien et la récolte. Des week-ends nature sont aussi organisés dans le cadre du projet Mother Nature, ainsi que des promenades avec ramassages des déchets plusieurs fois dans l'année.

PARTIE B

Détail de l'approche pédagogique

4. INTRODUCTION

AUTEURS DU CAG

Le Concept d'Action Général a été rédigé par la chargée de direction, en concertation avec l'équipe éducative, et le soutien de l'asbl.
C'est un travail collectif, qui reprend les grandes lignes à suivre pour les 3 années à venir. Il est donc primordial qu'il soit rédigé en concertation, et que les orientations soient décidées par tous.

INFORMATIONS SUR LE GESTIONNAIRE

La gestion du Escher Jugendhaus et du Point Info Jeunes est assurée par une a.s.b.l. : le Centre de Rencontre et d'Informations pour Jeunes d'Esch/Alzette (CRIJE).
Son conseil d'administration est composé d'une présidente (Danielle de la Gardelle), une vice-présidente (Martine Goetz), une secrétaire (Bianca Treff), une trésorière (Olivia Braga) et 7 membres actifs (Léa Schuetz, Laurent Rinnen, Romain Johanns, Laurent Boquet, Gerard Schmidt et Daniel Codello).

L'asbl soutien l'équipe éducative dans son travail quotidien : rédaction de procédures de travail, aide administrative et comptable, relations publiques, organisation d'événements, soutien ponctuel aux projets, relations avec la Commune, le MEN, le DLJ… L'asbl organise également des réunions du conseil d'administration toutes les 4 à 8 semaines en fonction des besoins, réunions auxquelles toutes l'équipe éducative est conviée.

Le CRIJE asbl véhicule et garanti aussi le respect d'un certain nombre de valeurs :

Envers les bénéficiaires
- Nous garantissons une prise en charge des bénéficiaires indépendamment de la nationalité, de l'appartenance ou non appartenance, vrai ou supposée, à une race ou ethnie, du sexe, de l'identité ou expression de genre, de l'orientation sexuelle, de la religion ou de convictions ou du handicap ;
- Nous visons la meilleure prise en charge en garantissant un haut niveau de sécurité à nos bénéficiaires ;
- Nous disposons d'une équipe compétente répondant à un haut niveau de savoir-faire et de savoir-être que nous cherchons à développer par des formations, coachings, évaluations et supervisions
- Nous accompagnons nos bénéficiaires dans un milieu professionnel tout en respectant le secret professionnel et la distance professionnelle
- Nous sommes conscients de notre fonction de modèle pour les jeunes, à assumer durant le temps de travail ainsi que en dehors des heures de travail

Envers l'asbl et dans l'équipe :
- Nous veillons à ne nuire en aucun cas à l'image de la maison des jeunes ou de l'asbl ; le personnel du CRIJE doit, dans l'exercice comme en dehors de ses fonctions, éviter tout ce qui pourrait porter atteinte à la dignité de ses fonctions ou à sa capacité ou compromettre les intérêts du service ;
- Nous promouvons un esprit de travail caractérisé par l'estime, la collégialité, la politesse et l'égalité de traitement entre chaque collaboratrice et collaborateur ;
- Nous favorisons une communication ouverte et honnête, et une gestion transparente des conflits ;
- Nous nous soutenons mutuellement dans la réalisation des projets pédagogiques ;
- Nous évaluons nos projets dans un souci d'amélioration permanente et nous mettons en question nos actes éducatifs ;
- Nous discutons des anomalies et problèmes en relation avec nos bénéficiaires dans les réunions d'équipe ;
- Nous ne discutons pas des anomalies et problèmes en relation avec nos collègues en présence des jeunes ;
- Nous respectons les décisions prises en équipe et nous tenons à toutes les décisions prises en équipe ;
- Nous veillons au respect de nos règles d'organisation internes ;
- Nous respectons la voie hiérarchique fixée dans la description de poste ;
- Nous assumons et nous gérons les erreurs en toute transparence.

ELABORATION DU CAG

Le Concept d'Action Général a été rédigé en plusieurs étapes.

Tout d'abord, l'équipe éducative s'est réunie lors d'une journée de réflexion, le 10 mai 2021. Lors de cette journée, nous avons échangé ensemble sur base de plusieurs documents : les 2 précédents CAG, notre journal de bord, le cadre de référence national, les rapports d'activités de la période du précédent CAG, les recommandations de l'agent régional, le compendium sur l'IJ au Luxembourg.

Voici la présentation qui a servi de base à nos réflexions et à nos discussions, afin de définir nos objectifs pour les 3 ans à venir.

Objectifs du CAG 2016-2018

- Mettre les jeunes au centre des changements dans la maison
- Eduquer les jeunes à la citoyenneté (réunion jeunes / SVE et jumelage / développement durable)
- Stimuler le développement de l'esprit critique (présention de l'extrémisme et de la violence)
- Renforcer le travail entre le CRIJE et la Ville d'Esch/Alzette (SJE)
- Coordonner les actions du PIJ et du EJH (réorganisation de l'équipe / mise en place d'outils de comm)

Objectifs du CAG 2019-2021

- Prévention des comportement addictifs
- Prévention du décrochage scolaire
- Développement de l'inclusion et de l'intergénérationnel
- Participation des jeunes (CRIJ'Aktiv, Jobs étudiant)
- Développement du volet de création musicale
- Développement des lieux d'accueil (faire entrer le réseau, créer un 2ème accueil, annexe)
- Esch 2022

Basic things about us

MISSIONS PRINCIPALES
(et importance en temps de travail en pourcentage)

IDENTITE
(ce qu'on trouve au EJH/PIJ et pas ailleurs)

ACTIVITES
Liées aux missions

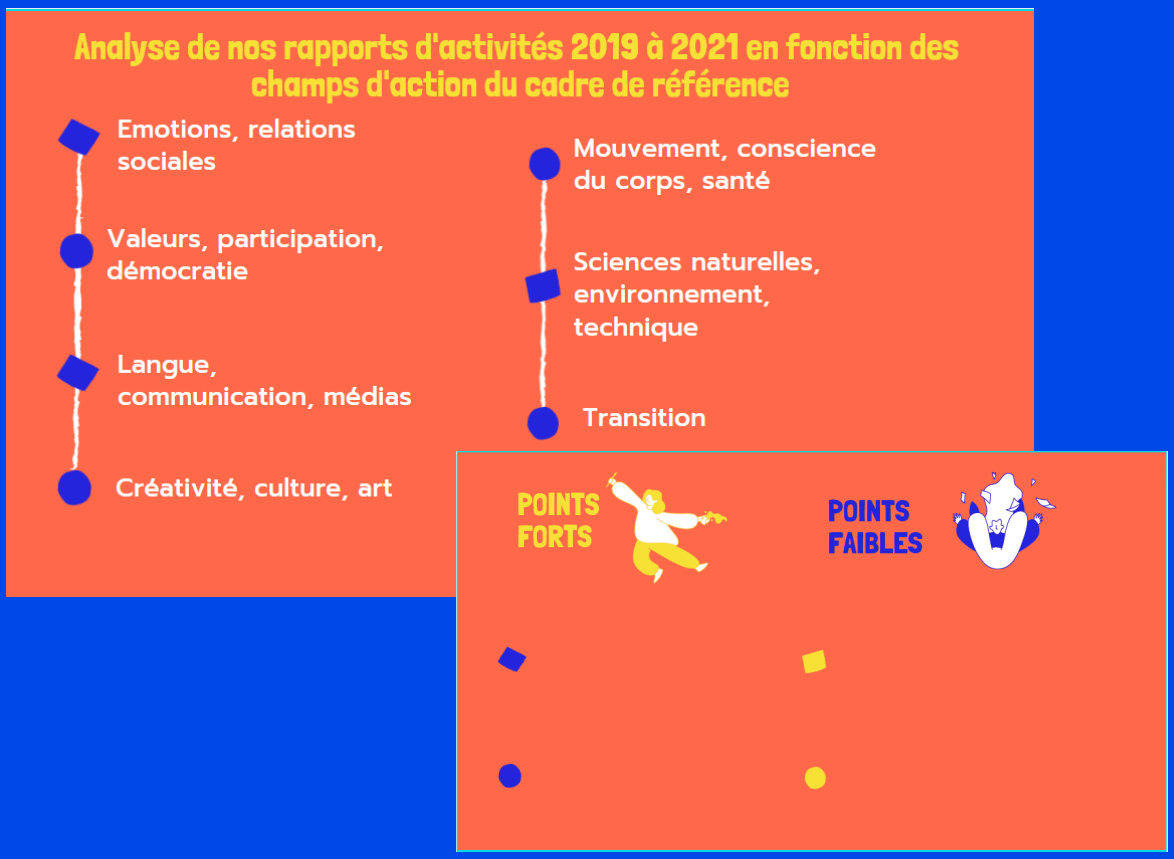

Nous avons présenté à l'asbl les résultats de cette journée de réflexion lors d'une réunion du conseil d'administration le 25 mai suivant. Les grandes orientations ont été approuvées.
La chargée de direction a ensuite rédigé le document, sur un serveur commun, permettant à chaque membre de l'équipe, à tout moment, de suivre l'évolution de son élaboration et de faire des remarques. La première version provisoire du document final a été soumis à validation de l'ensemble de l'équipe et de l'asbl le 5 juin, avec demande de feedback pour une période de 4 semaines.

Une réunion d'équipe, puis une réunion du conseil d'administration ont ensuite été organisées afin de valider tous les contenus et apporter les modifications nécessaires avant envoi au SNJ.

5. LA COMMUNE, LA REGION, LE QUARTIER

Esch/Alzette est la deuxième plus grande ville du Grand-Duché en terme d'habitants. Elle est située dans le Sud du pays, et est frontalière avec la France.
Elle est accessible en train via ses 2 gares : Esch-centre et Esch-Belval, et également en bus.
Les déplacements au coeur de la ville sont facilités par le projet Vel'OK, vélos accessibles à tous et le City Bus.
La population Eschoise au 1er janvier 2020 est de 36 249 habitants : 5282 personnes vivent dans le quartier Brill (où est implanté le EJH) et 5064 dans la quartier Al Esch (où est implanté le PIJ).
Nous détaillerons les particularités des habitants d'Esch/Alzette, et plus en détail de ces 2 quartiers dans le chapitre suivant.

STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE

La ville d'Esch/Alzette dispose de 12 maisons relais, 8 écoles fondamentales, 6 lycées, une école internationale et l'Université.

Nous travaillons en lien régulier avec toutes les maisons relais de la ville, afin de permettre aux enfants de faire la transition entre les structures de l'enfance et la maison des jeunes.
Nous collaborons aussi sur des projets avec l'école primaire du Brill située juste en face du EJH.
La collaboration avec les lycées dépend des directions, nous travaillons ainsi beaucoup avec certains, et pas avec d'autres. Cela fait partie des points que nous développerons au cours de ces 3 années.
Nous souhaitons aussi développer notre collaboration avec l'UNI qui est pour le moment inexistante.

De nombreuses structures sociales ou de projets/services aux citoyens sont implantés à Esch. La liste actualisée se trouve sous ce lien https://administration.esch.lu/carnet-de-bienvenue/

Esch dispose aussi d'un tissu très riche d'engagement bénévole, tant au niveau culturel que sportif. Cela fait vraiment partie de son ADN. Tous les clubs sont repris sous le lien : https://citylife.esch.lu/clubs/

Nous collaborons avec les autres MJs de différentes façons : en étant le point d'info régional pour tous les éducateurs, qui nous contactent régulièrement avec des questions pour mieux soutenir leur jeunes. Le EJH a aussi chaque été une grille d'activités commune à différentes MJ du Sud du pays. Nous sommes actifs dans tous les réseaux locaux et nationaux d'échange du personnel des maisons des jeunes.

6. JEUNES DE LA REGION, JEUNES DU QUARTIER

Lors du précédent CAG, nous nous étions basés sur le "Sozialbericht" de 2017, analysant les données de la population de 2015.

Pour ce CAG, Les données reprises dans cette partie sont toutes issues de "l'Observatoire Social de la Ville d'Esch/Alzette", présenté officiellement le 9 juin 2021 et basé sur les données de population au 1er janvier 2020.

Ce rapport détaille en plus de 200 pages toutes les données démographiques et sociales des habitants de la ville. Vous pouvez y retrouver les pyramides des âges par quartier, les informations concernant les nationalités, niveaux scolaires, la santé, la présence des infrastructures dans les différents quartiers, le tourisme, le logement, l'emploi, le niveau de vie... Le tout est illustré d'infographies, de cartes, de tableaux. Nous n'avons repris ici que l'essentiel, mais vous invitons si vous souhaitez aller plus loin à vous référer au rapport original téléchargeable sous ce lien : https://administration.esch.lu/2021/06/10/presentation-de-lobservatoire-social-2020/

PYRAMIDE DES AGES

"La population d'Esch-sur-Alzette compte légèrement plus d'hommes (18 327) que de femmes (17 922) au premier janvier 2020. Cette différence se fait essentiellement sentir au niveau des classes d'âge de 40 à 65 ans, tandis que les femmes redeviennent nettement majoritaires pour les classes d'âges supérieures. Ce décalage reflète assez logiquement le caractère ouvrier et industriel de la commune.
Ces secteurs majoritairement occupés par des hommes attirent des travailleurs qui arrivent parfois sans leurs familles à Esch.

Le profil général de la pyramide des âges d'Esch se rapproche de ce que les démographes appellent un profil « en champignon », c'est-à-dire un renflement des classes d'âge en âge de travailler et une base (population de moins de 20 ans) relativement faible. Ce profil est généralement associé aux pays plutôt vieillissants, mais pour Esch ce profil peut plutôt trouver son explication dans la surreprésentation déjà évoquée des travailleurs seuls ainsi que dans une offre probablement insuffisante de logements spacieux adaptés aux familles. Toutefois, cette remarque d'ordre général doit être largement nuancée par la diversité des profils des pyramides des âges que l'on peut trouver à Esch. Certains quartiers présentent ainsi un profil très clairement vieillissant, à l'image de Dellhéicht (qui comporte la maison de retraite « Op der Léier »), Belval, Park, Sommet, Schlassgoard tandis que d'autres présentent un profil nettement plus équilibré entre les classes d'âge (Uecht, Brill, Bruch, Lalleng, Grenz, Wobrecken). Il est intéressant de noter le profil très atypique du quartier Universitéit, qui attire les 25-45 ans, mais qui compte très peu de personnes âgées et encore peu de jeunes enfants. Les résidents de ce quartier sont de jeunes actifs, et certains d'entre eux commencent à fonder une famille.
L'observation de ces pyramides des âges doit permettre d'anticiper un certain nombre de besoins, et d'attirer l'attention sur les lacunes existantes.

Ainsi, les deux quartiers comptant le plus d'enfants sont Al-Esch et Brill. Or, il s'agit de quartiers denses, où la présence d'aires de jeux et de parcs est inférieure à d'autres quartiers moins denses et vieillissants, comme Dellhéicht."

(page 24 de l'Observatoire Social)

NATIONALITES

"L'observation de la répartition des nationalités dans les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette fait apparaître de fortes oppositions que le « Sozialbericht Esch/Alzette », présenté en 2017, avait déjà révélées. Le quartier comptant la plus grande part de Luxembourgeois est Dellhéicht, avec 62,3% des habitants, suivi du quartier Lankelz, tandis que le quartier comptant la plus forte proportion d'étrangers est en janvier 2020 le quartier Universitéit, avec seulement 22,6% de Luxembourgeois, suivi du quartier du Brill, avec 24,4%. Globalement, les constats dressés dans le cadre du « Sozialbericht » restent valides.

Toutefois, il importe de préciser que certains quartiers ont vu des changements non négligeables dans la composition des nationalités de leurs résidents depuis 2015 (date des données utilisées dans le « Sozialbericht »), avec une stricte égalité entre les quartiers qui ont vu la part relative des étrangers augmenter (8 quartiers) et ceux qui ont vu la part relative de ces derniers reculer (8 quartiers). Ainsi, le quartier Fettmeth a vu augmenter sa population d'étrangers dans le total de ses résidents de 4,9 points de pourcentage, et celui de Neiduerf de 3,7 points de pourcentage. Mais c'est surtout le quartier Universitéit, qui connaît une très forte rotation de sa population, qui a vu la part relative des étrangers augmenter le plus fortement, avec + 20,3 points de pourcentage. Ce quartier est donc clairement le plus internationalisé de l'ensemble de la commune.

En revanche, d'autres quartiers ont vu la part des Luxembourgeois augmenter, à l'image de Belval, Park, Zaepert, et même le quartier Brill, pourtant connu pour être un quartier accueillant beaucoup d'étrangers. Cet accroissement relatif de la population luxembourgeoise dans ces quartiers peut en partie être lié à l'augmentation des étrangers ayant obtenu la nationalité luxembourgeoise, même si les données utilisées ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Les Portugais constituent la seconde nationalité la plus représentée dans la commune après les Luxembourgeois et comptent environ 11 000 ressortissants, soit plus de 30% de la population totale. Ils représentent 47% de la population du quartier Park (très peu peuplé), mais surtout 45% de la population du Brill, 35% de la population du quartier Uecht et 32% du quartier Al-Esch.

La plupart des habitants de la commune d'Esch proviennent de l'Union européenne (87%). 4% proviennent d'autres pays européens, et 9% du reste du monde. Le quartier Universitéit se détache des autres quartiers en accueillant près de 30% d'individus non européens ainsi que de nombreux étrangers provenant de l'Union européenne mais de pays différents de ceux que l'on retrouve dans les autres quartiers d'Esch. Cette particularité est à comprendre comme résultant de l'attractivité internationale de l'Université, des institutions de recherche et des entreprises et services internationaux présents dans le quartier, qui attire un public de travailleurs ayant un profil différent du centre d'Esch."

(page 31 de l'Observatoire Social)

OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Plusieurs autres observations très intéressantes sont faites dans l'Observatoire Social pour comprendre dans quels environnements sont implantés nos structures.

Familles monoparentales (pages 41 à 43) :
Les quartiers Al Esch, Brill et Neiduerf sont ceux où la proportion de familles monoparentales est la plus élevée. Ces familles sont plus sujettes à la précarité ; en effet, "en 2016, 45% des familles monoparentales au Luxembourg vivaient sous le seuil de pauvreté".

Logements sociaux (pages 69-70) :
50% des demandes de logements sociaux introduites auprès de la Ville d'Esch/Alzette le sont par des habitants des quartiers de Al Esch et du Brill. Mais l'offre est bien supérieure à la demande. Les personnes demandeuses ont un revenu moyen de 1571€, ce qui est faible par rapport au prix pratiqués sur le marché privé, et explique la forte demande de logements sociaux.

Type de logement (page 73) :
En dehors de Belval, qui ne comprend aucune maison unifamiliale (tous les logements sont des appartements), les quartiers où les appartements sont prédominants sont Al Esch et Brill. Dans ces quartiers, on compte seulement 9% de maisons unifamiliales. Il faut s'éloigner du centre pour voir ces chiffres augmenter (jusqu'à 78% au Schlassgoard).

Logements étudiants (page 86):
On compte 766 logements pour étudiants à Esch/Alzette, appartenant à l'UNI (493), à la ville d'Esch/Alzette (45), ou à des propriétaires privés.
La moitié de ces logements étudiants sont situés dans le quartier de l'Université.
Viennent ensuite le quartier Brill (171 logements), et les quartiers Al Esch et Uecht avec 47 logements chacun. Les quartiers d'implantation du PIJ et du EJH sont donc des quartiers où il y a beaucoup d'étudiants.

Revenus :
Les 2 quartiers les plus touchés par le chômage sont les quartiers Al Esch et Brill, avec des taux de 7,8 et 7,6% (page 117).
Ce sont aussi dans ces 2 quartiers que l'on relève les revenus les plus faibles. Au Brill, le revenu moyen est inférieur de 14% à la moyenne de la commune, et à Al-Esch de 10% (page 143).
C'est également dans ces quartiers que l'on compte le plus de bénéficiaires du REVIS (page 152).

SITUATION SOCIALE DES JEUNES

Il est important de noter qu'à Esch/Alzette, près de 20% des moins de 20 ans vit dans un ménage bénéficiant du REVIS, et est donc en situation de grande précarité (page 150-151) : 10,4% des moins de 14 ans, et 8,7% des 14-19 ans.
"Afin d'assurer un niveau d'égalités entre enfants, il est important de leur garantir par exemple un accès privilégié à certaines activités comme des activités de loisirs ou de vacances qui peuvent potentiellement poser des problèmes de financement à leurs familles." (pages 150-151)

"La répartition géographique montre clairement que les quartiers comptant le plus de bénéficiaires de l'allocation de vie chère sont, à la fois en valeurs absolues et en valeurs relatives, les quartiers du Brill et Al-Esch avec respectivement 26,6% et 25,0% de l'ensemble de la population.(...)
On notera également que de nombreux enfants et jeunes sont touchés : plus d'un tiers de l'ensemble des enfants âgés de 0 à 13 ans (34,0%) et 28,6% des jeunes de 14 à 19 ans habitent dans des ménages touchant l'allocation de vie chère. Cette observation confirme les observations déjà faites concernant le REVIS, à savoir que les enfants sont particulièrement vulnérables par rapport au risque de pauvreté. Dans un souci d'équité entre enfants, il est important de prendre des mesures en faveur des enfants issus de familles plus modestes pour réduire les inégalités en matière de conditions de vie mais aussi d'accès aux activités culturelles et de loisirs, qui contribuent au bon développement des enfants" et des jeunes. (pages 153-154).

On observe un cumul des conditions sociales défavorables dans les quartiers d'implantation du EJH et du PIJ.

De plus, ces quartiers, denses en population, présentent un déficit d'espace extérieurs destinés aux enfants et aux jeunes, par manque de place sur le territoire. Paradoxalement, ce sont les quartiers où l'on compte le plus d'enfants et de jeunes.

Le EJH, ses différentes salles thématiques permettant aux jeunes de pouvoir développer des centres d'intérêt variés, sa grande terrasse à l'arrière aménagée en jardin à l'écart de la rue, est un espace primordial d'épanouissement pour les jeunes.

7. OBJECTIFS

JEUNES DU EJH

Lors du CAG précédent, nous dressions un profil de nos jeunes qui était en gros celui-ci : 35% de filles pour 65% de garçons, venant essentiellement du quartier, avec des difficultés telles qu'évoquées dans la partie précédente. Nous avions beaucoup de jeunes qui venaient passer du temps dans la structure mais sans participer de manière active.
Cette situation nous était pesante, et nous avons travaillé à changer cela.

Nous avons resserré le cadre, afin de permettre à des jeunes qui n'osaient pas forcément pousser la porte, de se sentir les bienvenus.
Ca n'a pas été facile, car nous avions tous des approches différentes, nous avons tous des valeurs, des vécus différents. Il a donc fallu composer avec tout ça. Cela a créé des grandes tensions dans l'équipe ; nous avons donc demandé l'aide de l'asbl (plusieurs membres travaillent dans les RH, ils nous ont donc aidé à rédiger une charte), avons organisé un coaching externe pour l'équipe.

Nous avons réalisé de 2018 à 2020 une grille d'intervention afin que chaque membre du personnel ait la même attitude devant un même comportement de jeunes. Ce travail a été fait avec Impuls et la Police.

Nous avons fait un projet en 2018 : "Fifty shades of sexuality", afin d'aborder avec les jeunes les questions d'identité sexuelle et de genre. Les éducateurs ont été formés à ces questions fondamentales pour faire de l'accueil un "safe space".

Nous avons accueilli dans notre structure un jeune en fauteuil roulant qui habite le quartier. Or, notre bâtiment n'étant pas équipé, il a fallu compter sur la solidarité des autres jeunes.

Tout ceci a fait changer radicalement le profil du jeune qui fréquente le EJH.

Les jeunes qui fréquentent le EJH sont des jeunes du quartier, mais aussi d'autres quartiers de la ville ou d'autres villes du Sud du pays. On compte autant de filles que de garçons. Nous avons des jeunes qui participent aux projets, aux activités, voir qui initient ces projets. Nous en prévoyons donc moins, afin de se laisser le temps de répondre aux demandes.

Nous accueillons des jeunes dans des situations très diverses : avec handicap, issus de la communauté LGBTQIA+, réfugiés, des jeunes de classes modulaires comme classique... C'est vraiment très varié. L'âge varie entre 11 et 20 ans. La présence de jeunes de plus de 20 ans est plus épisodique.

Nous sommes passés du lieu d'accueil au lieu d'action, du kicker au projet pédagogique. Quand on organise des activités, les jeunes répondent présents, mais les samedis où l'on ne propose rien, l'accueil est souvent vide.

JEUNES DU PIJ

Entre 2011 et 2017, la fréquentation du PIJ n'a fait qu'augmenter, culminant en 2015 à plus de 4000 visiteurs par an. La grande majorité de ces jeunes ne venaient que pour des situations sociales d'urgence. Nous nous retrouvions donc dans le rôle d'un office social pour jeunes, ou à faire essentiellement de l'aide à la rédaction de CV ou de lettres de motivation. Si ces demandes d'aide peuvent tout à fait entrer dans les missions d'une structure IJ, elle ne doit en aucun cas se limiter à cela.

Pour nous donner la possibilité de construire des projets, nous avons donc pris la décision de fermer au public le mercredi, jour où les jeunes doivent prendre rendez-vous pour venir. Nous avons aussi décidé de renvoyer systématiquement vers les services spécialisés dans le domaine de l'emploi tous les jeunes de plus de 25 ans.

La situation s'est améliorée, les demandes sont plus variées, et la moyenne d'âge a clairement baissé. Malgré cela, nous avons du mal à nous défaire de cette image de service sociale d'urgence. Il faut dire que nous avons concentré tous nos efforts sur le EJH lors des 2 précédents concepts. Nous allons pour cette année faire un focus sur le PIJ.

L'information jeunesse est régie par la charte ERYICA, qui est régulièrement mise à jour, en fonction de la société et des technologies d'information et de communication. Elle précise ce qu'est l'information jeunesse, et quel devrait être le public qui en découle.

L'information jeunesse est **généraliste**. Elle répond aux préoccupations essentielles de la jeunesse dans son ensemble, elle traite de tous les sujets qui les intéressent et les concernent pour leur vie quotidienne, l'exercice de leur citoyenneté, notamment dans les domaines de la vie sociale (la santé, le logement, les transports, la famille…), l'enseignement, l'emploi, la formation, la culture et les loisirs, l'Europe et l'international.

L'accueil est **personnalisé et centré sur l'utilisateur**, c'est-à-dire que le service d'information jeunesse adopte comme point de départ les questions et les besoins des jeunes utilisateurs.
La pédagogie est basée sur l'écoute empathique, afin de faciliter la communication et l'échange. En IJ, on identifie 4 profils de jeunes en fonction de leurs besoins :
- les jeunes qui savent parfaitement ce dont ils ont besoin
- les jeunes qui ont une idée du type d'information dont ils ont besoin
- les jeunes qui ne savent pas de quoi ils ont besoin
- les jeunes qui ont des problèmes.

L'information dispensée doit être pour tous les types de jeunes. Or, au PIJ, la grande majorité de notre population entre dans la dernière catégorie.

Un autre point essentiel est que les utilisateurs des services de l'IJ ne sont pas que des jeunes, mais aussi leurs parents ou des proches, ainsi que diverses catégories de professionnels : éducateurs, assistants sociaux, professeurs, et tous les acteurs qui sont quotidiennement en contact avec les jeunes. Ainsi, on parle moins d'information pour jeunes que d'information jeunesse.

Nous allons donc développer des objectifs spécifiques pour le PIJ lors de ces 3 années du CAG, afin de revenir sur nos missions initiales, et rencontrer le public jeune qui nous devrions avoir.

OBJECTIFS A LONG TERME

Identité visuelle

Nos actions ne sont pas suffisamment visibles à l'extérieur. Quand nous réalisons une activité, promouvons un projet, il n'est pas évident au premier coup d'oeil qu'il s'agit du EJH ou du PIJ. Or, il est important que nous ayons une identité visuelle, qui permettrait aux jeunes et aux partenaires qui nous connaissent de nous reconnaître instantanément.
Cela va donner à notre travail un aspect plus professionnel, et qui sera donc également mieux reconnu par les parents et les institutions qui ne nous connaissent pas encore.
Il est important pour nous de travailler sur ce point afin d'accueillir en permanence un nouveau public.

Evaluation

Nous avons réalisé que notre processus d'évaluation faisait défaut. Nous évaluons nos projets et nos activités en réunion d'équipe en discutant ensemble. Ce n'est pas suffisant pour avoir une bonne traçabilité quand on veut revenir sur un bilan de projet afin d'y apporter les modifications nécessaires ou décider ou non de le pérenniser.
De même, l'évaluation avec les jeunes n'est pas uniforme. Certains éducateurs travaillent avec une grille, d'autres avec des échanges oraux.
Nous avons décidé de créer une méthode d'évaluation uniforme :
- Un schéma d'évaluation en étoile sur une page pour les professionnels, qui sera ajoutée à un dossier compilant toutes les évaluations de l'année
- Une grille d'évaluation-type pour sonder l'avis des jeunes

Collaboration avec les lycées et l'UNI

En 2019, de nouveaux services sont nés dans les lycées du pays. Les SPOS ont laissé la place aux SePAS et les SSE ont été créés. De nombreux éducateurs ont été engagés pour travailler dans ces services. D'un lycée à l'autre, le fonctionnement est très différent, l'organisation étant laissée à l'appréciation des directeurs. Certains lycées sont dotés d'un Jugendtreff, d'autres non. Mais quoi qu'il en soit, des éducateurs travaillent à proposer des activités pour les jeunes en dehors des cours. Or, c'est également ce que nous faisons. Il est donc important que nous nous rencontrions pour mutualiser nos compétences afin de proposer de meilleurs projets aux jeunes.

Comme nous l'avons constaté à la lecture de l'Observatoire social, beaucoup d'universitaires habitent dans nos 2 quartiers, mais ils sont encore peu présents au PIJ (même si on a constaté une nette augmentation en 2020-2021) et absents au EJH. Or, ils sont en âge de fréquenter nos structures. Nous aimerions donc ouvrir une porte en ce sens.

OBJECTIFS SPECIFIQUES AU PIJ

Sur la période des 2 précédents concepts, nous nous sommes concentrés essentiellement sur le CRIJE en général, et le EJH en particulier, car c'était là qu'il y avait le plus de changements à apporter.
Nous souhaitons mettre un focus sur le PIJ pour la période 2022-2024.

Changement infrastructure

Nous avons vu dans la partie sur les jeunes du PIJ les difficultés que nous avons en terme d'image de notre travail. Or, il est vrai que notre espace est agencé comme un guichet, de manière très formelle. Notre public assimile donc notre travail à cette disposition.
Nous voulons tout changer.
Afin d'attirer plus de jeunes de l'UNI, il faut un cadre de travail adapté, c'est-à-dire : à la fois des petits espaces de coworking, et des espaces individuels mieux compartimentés pour ne pas être déconcentré en permanence par les visiteurs qui entrent et sortent.
Il nous faudrait un petit espace pour réchauffer un snack ou se faire un café, car beaucoup de jeunes vont travailler dans des cafés alentours qui ont un espace pour brancher leur ordinateur et travailler.
On doit réduire l'espace d'accueil qui est beaucoup trop imposant, ainsi que les présentoirs à brochure, que les jeunes ne consultent pas de toute façon. On doit travailler plus avec les sites internets par QR code par exemple.
Et enfin, il faut revoir le réseau internet afin d'avoir un réseau pour les jeunes en libre accès.

Renforcement réseau IJ national et international

Nous travaillons de plus en plus au niveau européen. L'éducatrice graduée responsable du PIJ est d'ailleurs formatrice en IJ au niveau européen. Cela nous prend beaucoup de ressource en personnel, mais le travail en réseau est une de nos priorités et de nos points forts, comme cela a déjà été développé dans le précédent CAG.

Par contre, le réseau national est très peu développé, malgré 35 ans de présence dans le pays. Nous allons travailler avec nos partenaires nationaux et notre ministère de tutelle à améliorer cela sur les 3 ans à venir.

Poste supplémentaire

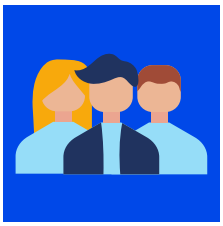

Nous avons besoin de donner plus de temps à la diversification des informations proposées, afin de diversifier notre public cible, l'IJ étant destinée à TOUS les jeunes. Or, cette veille informationnelle demande un travail de recherche et d'actualisation permanent qu'il n'est pas possible de mettre en œuvre avec 1 poste ½.
De même, l'animation de l'information, qui est une mission essentielle, est mise de côté, car elle demande du temps, à la fois pour la conceptualisation et la réalisation. Nous en faisons (Infobourse Régionale fir Jonker, sessions d'information…), mais pas suffisamment, alors qu'elles connaissent à chaque fois un grand succès.
La communication extérieure est elle aussi mise à mal. Nous n'avons pas le temps suffisant pour faire des vidéos ou des podcasts d'information, alors que nous avons des partenaires dans le réseau tous disposés à nous faire profiter de leurs compétences. Nous ne sommes que très peu présents sur les réseaux sociaux, qui sont un canal de diffusion essentiel de l'information jeunesse aujourd'hui.
La mobilité européenne pourrait être boostée également, le PIJ était la seule structure régionale sud d'envoi de jeunes dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. Mais pour garantir une qualité de projet, tant dans la préparation du jeune, que dans le suivi quand il est sur place, et son retour, il faut octroyer du temps, que nous n'avons pas.

Nous sommes aussi une structure de formation en IJ, à la fois pour les jeunes, et pour les professionnels. Et de nouveau, pour conceptualiser et dispenser ces formations, il faut beaucoup de temps.

Le PIJ est donc arrivé à un point où le besoin de personnel supplémentaire est absolument nécessaire à son évolution.

SUIVI DES OBJECTIFS

OBJECTIF	INDICATEUR	ECHEANCE
Identité visuelle	• Conception d'une identité visuelle claire pour le PIJ et le EJH	Décembre 2022
	• Diffusion et promotion	Année 2023
	• Identification par les jeunes de cette identité au PIJ et au EJH	Juin 2024
Evaluation	• Création de nos outils d'évaluation-type pour l'équipe et pour les jeunes	Mars 2022
	• Réalisation d'un document annuel d'évaluation	Décembre 2022-23-24
Collaboration lycées et UNI	• Rencontre avec tous les SSE au PIJ et EJH pour faire connaître nos structures	Mars 2022
	• Rencontre avec l'UNI ou les cercles étudiants au PIJ/EJH	Mars 2022
	• Analyses annuelles de la fréquentation par des nouveaux publics (journal de bord)	Décembre 2022-23-24
Changement infrastructure PIJ	• Conception du nouveau concept	Décembre 2022
	• Mise en place des nouvelles installations	Juin 2023
	• Analyse de la fréquentation par des nouveaux publics (journal de bord)	Décembre 2024
Renforcement réseau	• Rencontre avec les partenaires du réseau IJ pour établir une stratégie	Juin 2022
	• Mise en place d'actions nationales au niveau local	Juin 2023
Poste supplémentaire	• Demandes réalisées sur base de réunions avec la Commune et le MENJE	Janvier 2022

FONCTIONNEMENT CADRE

RESSOURCES EN PERSONNEL

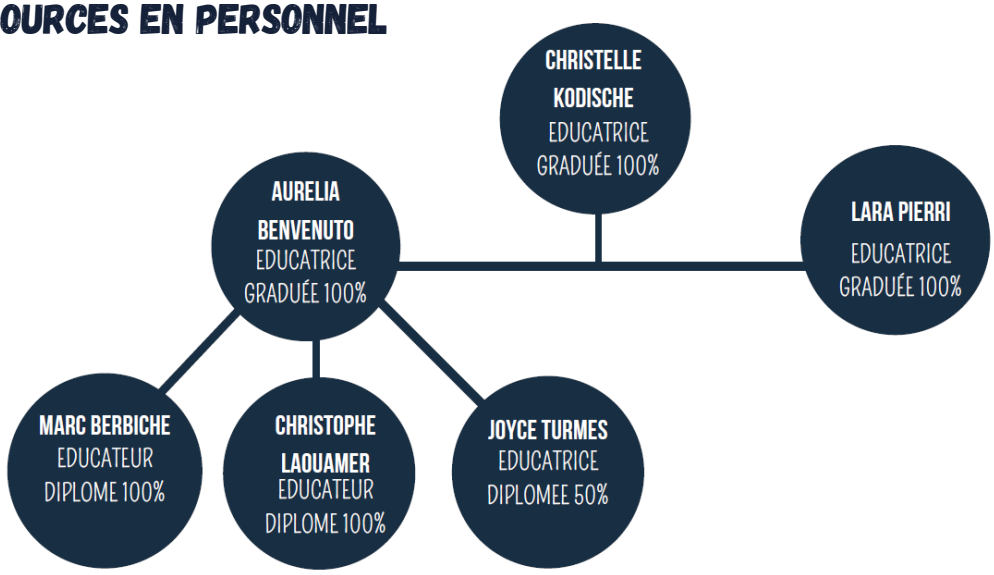

Les éducateurs gradués, qui assument une charge plus administrative, travaillent théoriquement du lundi au vendredi. Le EJH étant fermé le lundi, les éducateurs, qui font l'accueil, travaillent en théorie du mardi au samedi. Cependant, il y a de nombreuses variations, en fonction du planning d'activités, des projets, ou des besoins administratifs.

REGLEMENT D'ORDRE INTERNE

Sur la période du CAG précédent, nous nous étions fixés comme objectif la prévention des comportements addictifs. En effet, nous avions des problèmes avec des jeunes qui consommaient de l'alcool ou du cannabis à proximité du bâtiment, et qui venaient sous influence. C'était très compliqué pour nous de voir notre responsabilité dans cette situation, de savoir quelle attitude adopter, en sachant que chaque éducateur a ses propres valeurs et sensibilités face à ces sujets. Or, il nous fallait impérativement une ligne commune. Cela donnait une mauvaise image de nous à l'extérieur, et certains parents refusaient de laisser leurs enfants venir au EJH.

Pour atteindre cet objectif, nous avons travaillé pendant presque 2 ans avec le service Impuls de Solidarité-Jeunes et la brigade de prévention de la Police. Nous avons réfléchi avec eux, et en équipe à l'élaboration d'une grille d'intervention en cas de consommation. Il était important pour nous de fixer des règles claires, afin que chaque éducateur sache comment réagir face à une situation problématique, que tous les éducateurs réagissent de la même manière dans un souci de cohérence, et que le cadre soit clair pour les jeunes.
Ce travail a été long et fastidieux, mais nous l'avons mené à terme avec succès, et nous constatons un changement radical dans notre travail quotidien avec les jeunes. En effet, ceux qui ne se retrouvaient pas dans cette grille, et nous trouvaient trop sévères, ont arrêté de venir. Après une période très calme, ils ont laissé la place à d'autres jeunes, beaucoup plus actifs, et en demande de faire de leur temps libre un espace de coconstruction. Nous avons donc à partir de ce moment-là travaillé de manière complètement différente, avec moins d'accueil mais plus de projets, ce qui a complètement dynamisé notre travail et notre maison.
Vous trouverez notre grille également en annexe.

Vous trouverez aussi en annexe le règlement interne du EJH, qui vient d'être mis à jour, comme à chaque début de période de CAG. Les jeunes participent à l'élaboration des règlements des salles thématiques (studio vidéo, de musique, accueil...). En revanche, le ROI est élaboré par les éducateurs, car il reprend le cadre fixé par l'équipe et l'asbl.

ACTIVITES REGULIERES

Les projets récurrents ont déjà été évoqués en partie A.

Concernant les activités régulières, on a au PIJ, les cours de luxembourgeois et les coachings créatifs (précédemment les cours de manga) qui ont lieu chaque semaine depuis plusieurs années.

Au EJH, le public ayant beaucoup changé comme expliqué précédemment, les activités régulières ont changé également. Chaque semaine, des ateliers vidéos et musique au studio sont organisés, souvent autogérés par les jeunes. Des groupes de danse demandent à utiliser la grande salle ; nous n'avons plus d'intervenants, mais des groupes autonomes viennent profiter de cet espace qui leur est dédié. Quand il fait beau, on s'occupe du jardin ou on part faire des clean challenge ou des ramassages de mégots dans différents quartiers d'Esch. On est assez flexible, on part surtout de ce que les jeunes ont envie de faire. Mais régulièrement aussi, on leur propose des nouvelles choses auxquelles ils n'auraient peut-être pas pensé, afin qu'ils sortent de leurs habitudes. Les samedis, on propose des activités et des sorties afin de permettre aux jeunes qui ne peuvent pas venir en semaine de profiter d'offres intéressantes également.

PARTENARIAT

Nous sommes très attachés au travail en réseau, qui présente de nombreux intérêts pour nous :
- profiter d'opportunités ou de compétences que nous n'avons pas forcément ou apporter nos compétences à d'autres ;
- mettre en lien les jeunes avec d'autres services d'aide qu'ils ne connaissent pas ;
- permettre à nos jeunes des rencontres avec un autre public qu'il ne fréquenterait pas dans d'autres circonstances.
- faire connaître notre structure à d'autres jeunes

Nos partenariats sont donc très nombreux et seuls les principaux sont cités ici.

Du côté du EJH, nous travaillons chaque semaine avec les maisons relais de la ville. Nous avions commencé avec des ateliers simples, mais cela ne nous convenait pas, car on avait l'impression de faire du travail de MR à l'accueil, ce qui n'est pas le but. Un de nos points forts étant les projets, nous travaillons depuis cette année 2021 sous forme d'un projet regroupant toutes les MR. Ils viennent chez nous ou nous allons chez eux en fonction des besoins. Ca donne aux enfants une vision beaucoup plus proche de ce que nous proposons aux jeunes qui fréquentent le EJH. Ca leur permet de voir l'éventail des possibilités et de comprendre que s'ils ont des idées, on peut partir de ce qu'ils veulent faire et le réaliser avec eux.

Nous collaborons beaucoup avec le Service Jeunesse de la ville, dans le cadre du projet Urban Art, des activités de vacances, ou d'autres projets ou activités ponctuels.

Nous travaillons actuellement sur des projets avec la Kulturfabrik, le Musée National de la Résistance, le foyer Caritas Neudorf, Réseaupsy, le CIGL, Interactions, Radio Aktiv, Upfoundation, et beaucoup d'autres structures eschoises. Le Réseau Social eschois est très soudé, nous aimons beaucoup collaborer avec nos collègues des autres associations ou services.

Du côté du PIJ, nous sommes une structure-ressource en IJ pour les maisons des jeunes du sud, l'office social, les autres structures d'aide à la jeunesse (ALJ, EPI, Solidarité jeunes, Wunnengshellef...), et ses structures sont également des ressources pour nous quand des jeunes viennent avec des demandes spécifiques qui ne sont pas dans nos missions principales. Un réseau fort est absolument fondamental pour accompagner les jeunes dans les meilleures conditions et leur donner le maximum d'opportunités. Nous avons donc contribué au tissage de ce réseau et continuons à l'entretenir activement.

9. MISE EN OEUVRE DE L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE

Image du jeune et concept de l'éducation : "Du kicker au projet pédagogique"

Le jeune est considéré au EJH comme au PIJ comme une personne compétente et responsable.
Nous laissons beaucoup de place à l'expression de leurs idées, et nous les aidons à les concrétiser, que ce soit au sein de la structure, ou à l'extérieur.
Nous promouvons les projets de groupe autogérés, avec un coaching d'un éducateur.

Le jeune a la possibilité de prendre des responsabilités, comme c'est le cas avec le studio de musique, de vidéo ou la grande salle de danse. Les jeunes réservent un espace, dans lequel est mis à disposition du matériel de valeur ou fragile (ordinateur, micros, mur de miroirs...) et leur faisons confiance sur l'utilisation de ce matériel.

Nous repensons nos projets en fonction de leurs remarques. Par exemple, à partir de 2022, l'organisation du Street Soccer se fera par un groupe de jeunes qui participe au tournoi depuis le début. Ils ont choisi de révolutionner l'événement en se basant sur le fair-play, et de jouer en ce sens tous les matchs sans arbitre. C'est un pari, mais nous leur faisons confiance.

Le premier contact avec le EJH se fait souvent par les jeux d'accueil qui attirent les plus petits. Puis, ils découvrent les possibilités d'engagement, et se lancent dans des projets d'envergure.

Compréhension du rôle des pédagogues : "S'il n'y a pas de moteur, soit le moteur !"

Comme exposé précédemment, nous avons travaillé pendant de nombreuses années avec beaucoup de jeunes, mais nous faisions peu de projets vraiment pédégogiques. Nous avions surtout des jeunes qui venaient profiter du bâtiment pour se retrouver entre amis, mais le rôle de l'éducateur en tant que pédagogue était secondaire.
Nous nous sentions souvent inutiles. Or, nous avons réalisé qu'on a le public qu'on mérite, et que si on voulait mieux, on devait faire mieux. Qu'on devait changer notre cadre, notre manière de voir notre travail, et que les jeunes suivraient. C'est ce qui s'est passé.
Nous avons aujourd'hui un cadre clair dans lequel les jeunes évoluent de manière très libre. Le règlement est évolutif, mais il est fait par l'équipe. En dehors de ces règles qui ne sont pas négociables, tout est possible.

Pour donner un exemple, nous avons voulu en 2019 faire un projet international entièrement participatif. Nous avons envoyé un courrier aux 150 membres que nous avons qui ont entre 17 et 21 ans pour les inviter à une réunion. 10 sont venus, qui ne se connaissaient pas tous, à qui on a dit : tout est possible. Que voulez-vous faire ? Où voulez-vous aller ? Ca a été difficile au début, car quand les possibilités sont infinies il est plus difficile de faire un choix. Mais après un an de réunions, de discussions, de récoltes de fonds, de rencontres avec des associations, un projet d'engagement écologique au Costa Rica est né.

Mise en oeuvre des principes éducatifs généraux : "Notre meilleure pub, c'est les jeunes" !

Ces principes que sont l'inclusion, la diversité, l'individualisation et la différenciation et le multilinguisme sont au coeur de notre travail quotidien. Il suffit de revenir à la partie sur les jeunes du EJH pour le comprendre, et à la partie sur les partenariats.
Les jeunes qui fréquentent nos structures savent qu'ils sont dans un espace où ils sont considérés comme uniques et valorisés pour cela. Et ils amènent avec eux leurs amis qui ont aussi besoin de ce "safe space".

Mise en oeuvre des caractéristiques de l'éducation non-formelle

Les jeunes viennent sur base volontaire. C'est important pour nous, car comme nous travaillons en réseau avec beaucoup de partenaires, nous avons souvent des parents qui nous contactent pour faire des activités avec leurs jeunes en situation de handicap, d'autisme, ou avec des troubles psychiques. Nous ne sommes pas une structure d'animation pour des jeunes non autonomes. Les jeunes à besoins spécifiques qui souhaitent venir au EJH doivent avoir un degré d'autonomie suffisant pour pouvoir interagir avec notre public-cible, et pour venir seul, sans contrainte de l'entourage.

Ceci dit, l'ouverture à travailler avec tout service ou association accueillant un autre public que le nôtre, pour le mixer avec notre public est bienvenue. Cela permet à nos jeunes d'apprendre à connaître aussi d'autres personnes, dans d'autres contextes, c'est un apprentissage très riche. Cela permet aussi à des jeunes d'autres structures (autres MJs, foyers pour réfugiés...) de nous découvrir, et puis de venir ensuite d'eux-mêmes.

Pour l'organisation et la planification de nos projets et activités, nous travaillons de 2 manières ; sur les besoins exprimés par les jeunes, et sur les besoins que nous identifions. En effet, s'il est important pour nous de permettre aux jeunes d'exprimer et de réaliser leurs souhaits, il l'est tout autant de leur faire découvrir et explorer de nouveaux horizons qu'ils n'envisageaient pas.

Dans tout ce processus éducatif, la finalité est l'autonomie du jeune. Il est important, quand il aura atteint l'âge limite pour fréquenter nos structures, qu'il sache faire par lui-même ce qu'il faisait avec nous. Il est important qu'un jeune qui vient régulièrement au PIJ demander de l'aide pour réaliser des démarches administratives sache à terme les faire seul. Notre rôle n'est donc pas de faire "à la place" mais de faire "avec". Cela n'est pas toujours facile à faire intégrer aux jeunes mais c'est très important. L'éducateur sert de filet de sécurité pendant un temps défini, et il est important de veiller à ne pas créer de dépendance, car la relation est parfois très privilégiée.

10. LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE

Conditions-cadre des processus éducatifs

Nous avons évoqué précédemment les ressources en terme de personnel, d'équipement et d'infrastructure.
Nous avons néanmoins une grosse difficulté d'égalité d'accès aux bâtiments, en particulier au EJH. En effet, il n'est pas accessible en fauteuil roulant, et un jeune du quartier en situation de handicap fréquente notre structure depuis plusieurs années. Notre meilleure pub étant les jeunes, il vient avec son meilleur ami d'école, en fauteuil également. Il est hors de question pour nous de les laisser dehors car ce serait discriminatoire. Mais nous devons les porter, eux et leurs fauteuils pour accéder aux différents étages, ce qui est très problématique, voire dangereux. La ville d'Esch a fait d'importants travaux dans le bâtiment en 2020, afin de tout remettre e conformité, incluant des porte coupe-feu qui restent ouverte (facilité pour une personne en fauteuil) et des toilettes accessibles au PMR. Nous devons trouver une solution pour l'accès aux différents étages.

Mise en pratique des champs d'action

La mise en pratique de tous les champs d'action est réalisée dans nos projets. Les séjours sont très importants pour multiplier les points du cadre de référence. C'est à ces moments-là qu'on "coche le plus de cases". En effet, on y mélange vie en collectivité, activités nature, sportives, créatives... C'est aussi à ces moments-là qu'on peut aborder des thèmes moins attractifs pour les jeunes mais primordiaux pour nous. Par exemple, si on veut faire intervenir un expert sur des sujets liés par exemple au harcèlement, à la sexualité, à toute forme de prévention, on le fera plus facilement sur un mini-séjour, en mettant au programme des activités nautiques et un bowling.

On développe toujours plusieurs champs d'action sur un même projet ou activité mais ça n'est pas très visible.
C'est aussi une raison pour laquelle nous voulons travailler nos processus d'évaluation.
Dans le travail sur l'identité visuelle qui est l'un de nos objectifs pour la période de ce CAG, nous souhaitons créer 7 pictogrammes liés aux 7 champs du cadre qui iront avec notre branding, et qui permettra d'identifier immédiatement sur nos affiches dans quel(s) champ(s) entre l'activité proposée.

Le champ 7, qui est l'accompagnement des transitions est particulièrement développé au PIJ. Nous travaillons beaucoup à assister les jeunes dans ce passage de l'adolescence vers l'âge adulte.

Animation jeunesse hors-murs

Aller à l'extérieur permet de se faire connaître du grand public, de faire connaître nos activités, de donner envie à d'autres jeunes de venir dans nos maisons : workshops dans les lycées, avec les MRs, marché de Noël, Cavalcade, activités de vacances avec d'autres MJs, projets avec le Service Jeunesse, présence sur des stands au On Stéitch, à la Journée Jeunesse...
Nous souhaitons avoir plus de présence dans les fêtes des lycées ou la rentrée de l'UNI pour faire encore mieux connaître nos actions à l'extérieur.

11. PARTENARIATS EDUCATIFS

Les partenariats éducatifs ont déjà été développés dans différentes parties de ce concept. Nous allons ici entrer plus en détails dans un nouveau partenariat qui permet au PIJ de se faire une place importante sur la scène de l'Info Jeunesse au niveau européen.

En 2019, Lara Pierri, responsable du PIJ, a eu l'opportunité de participer au premier processus ERYICAdemy Training of trainers (ToT), qui est une structure de formation développée par le groupe de travail sur le renforcement des capacités et le système de formation d'ERYICA (GT ECTS). Celle-ci certifie les participants pour dispenser 5 formations et 3 cours eLearning. Le processus du ToT utilise une méthodologie d'apprentissage mixte et comprend deux formations résidentielles et deux phases d'apprentissage en ligne. À la fin, les participants sont certifiés pour dispenser les cours YIntro, Digital YIntro, Advanced YIntro, JIMMY et YoMIM, ainsi que les cours Digital YIntro, JIMMY et YoMIM eLearning. Les informateurs jeunesse formés dans le cadre de cette structure ont un accès simplifié à la certification pour la prestation des cours restants dans le système de formation ERYICA.

ERYICAdemy est la méthode principale et privilégiée de formation des formateurs. Ceci se tient en principe sur une base biannuelle (tous les deux ans) et son organisation est réservée à ERYICA. Les membres peuvent organiser des ToT spécifiques aux cours mentionnés auparavant.
Juste après avoir été certifiée, Lara a saisi l'opportunité de faire des premières expériences en tant que formatrice en ligne pendant le cours eJimmy en 2020. Celui-ci vise à former des professionnels en contact avec des jeunes (professeurs, éducateurs en centres/maisons de jeunes, personnel d'administration, etc.), mais qui ne sont pas forcément experts en matière d'information jeunesse.

L'étape suivante a consisté à candidater pour intégrer le nouveau mandat de deux ans du groupe de travail sur le renforcement des capacités et le système de formation d'ERYICA. Le groupe est aussi mandaté pour évaluer la structure de formation ERYICAdemy, dans le souci de l'optimiser, en gardant un regard sur le futur. Il faudra revoir tout le matériel et méthodes actuels en respectant les feedbacks collectés par les participants et anciens formateurs. Après ce processus, le groupe se chargera d'établir un nouveau groupe de formateur et d'accomplir toute tâche liée à l'organisation d'une prochaine édition prévue pour septembre 2022.

12. DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE

Gestion de la qualité

Le journal de bord et le cahier de communication sont nos outils principaux de gestion de la qualité. Le journal de bord nous permet de connaître le profil des jeunes qui fréquentent nos structures. Au PIJ, cela nous a permis de réaliser à quel point nous avions pris un rôle de service social d'urgence pour des jeunes plus tellement jeunes. Nous allons donc prendre un virage pour revenir à nos missions principales.
Au EJH, c'est plus le cahier de communication qui permet de gérer la qualité. En effet, si on se réfère au journal de bord, on verra une diminution de fréquentation. Mais c'est positif, car nous avons laissé de côté la quantité pour faire de la qualité, mais cela n'apparaît pas dans les chiffres.

Notre processus d'évaluation n'étant pas assez construit, il est dans nos objectifs pour la période du CAG de travailler à une méthode d'évaluation efficace.

Formation continue et développement de l'équipe

Nous faisons beaucoup de formations continues, en fonction de nos besoins individuels, mais aussi des besoins de l'équipe. Par exemple, nous avons constaté que nous avons depuis plusieurs années un public homosexuel, transgenre ou queer plus important. Nous avons donc décidé de tous suivre une formation sur la diversité sexuelle et de genre. 2 éducateurs l'ont faite en 2019, 2 en 2021, et les 2 derniers la feront en 2022.
Nous sommes aussi en recherche de formations plus techniques, afin de développer des compétence nous permettant de faire des ateliers nous-même sans faire appel à des intervenants externes. Or, ces formations coûtent souvent cher. Nous recherchons donc en permanence des ressources extérieures à la convention pour pouvoir les financer. Nous avons ouvert une catégorie comptable propre à ce volet formation pour plus de transparence.

Réflexion et supervision

Nous avons fait une supervision d'équipe en 2019 qui nous a beaucoup aidés à communiquer et à travailler ensemble. Régulièrement, en réunion d'équipe ou lors de rencontre en plus petits groupes, nous refaisons des mises au point afin de ne pas perdre cette cohésion d'équipe et cette communication très saine que nous avons instaurées entre nous. Nous avons conscience que rien n'est acquis et qu'il faut faire attention pour maintenir cet équilibre, mais nous n'hésiterions pas à refaire appel à de l'aide extérieure si nous en ressentions le besoin.

Adaptation du concept

Régulièrement, lors des réunions d'équipe, nous revenons sur le CG pour reprendre nos objectifs et vérifier que nous suivons la ligne qui nous nous étions fixée. Chaque année, nous nous accordons aussi une journée de réflexion en équipe pour réadapter le concept si besoin, ou tout autre outil de fonctionnement.

ANNEXES

REGLEMENT INTERIEUR ESCHER JUGENDHAUS

La fréquentation et la participation aux activités du Escher Jugendhaus (EJH) imposent l'adhésion du jeune au présent réglement intérieur (et de ses parents, si celui-ci est mineur). Il s'applique au sein de l'établissement et lors des activités extérieures.

ARTICLE 1 : AGE

Le EJH est ouvert pour les jeunes de 11 à 26 ans.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Le jeune doit s'inscrire au EJH pour pouvoir bénéficier de ses offres et services. Si le jeune est mineur, l'équipe invite ses parents à les rencontrer et réaliser une visite du lieu.
Une fiche de renseignements doit être remplie en ligne (QR code/lien) par le jeune. Les données sont mises à jour au minimum une fois par an et restent confidentielles.

ARTICLE 3 : OUVERTURE

·Période scolaire: Mardi – Vendredi 14h – 19h Samedi 10h – 18h
·Vacances scolaires: Mardi – Samedi 10h – 18h
L'établissement est fermé pendant les vacances de Noël et les jours fériés.

ARTICLE 4 : MATERIEL

Chaque jeune est responsable des effets personnels qu'il amène avec lui. Le EJH ne peux être tenu responsable en cas de perte/de vols/dégradations de ceux-ci.

Le EJH met à disposition des jeunes du matériel afin de réaliser des activités et développer des projets. En cas de dégradation, vol ou vandalisme les frais sont à charge des jeunes, des tuteurs ou des représentants légaux.

Les différentes salles mises à dispositions des jeunes membres doivent être rangées après leur utilisation et être rendues comme dans l'état initial.

ARTICLE 5 : SUBSTANCES LICITES ET ILLICITES

Une grille d'intervention en cas de consommation a été réalisée par l'équipe, avec la brigade de prévention de la police et le service Impuls. Les règles et sanctions à ce sujet sont très claires, vous pouvez les demander aux éducateurs.

Article 6 : ANIMAUX

Les jeunes ne sont pas autorisés à amener leurs animaux

Article 7 : DISCRIMINATION ET HARCELEMENT

Les éducateurs étant formés à la pédagogie interculturelle, aux questions d'identité sexuelle et de genre, à la gestion de conflit et à la communication non-violente, toute forme de discrimination ou de harcèlement sera prise très au sérieux et traitée immédiatement.

ALCOOL

	Mineur de moins de 16 ans			Mineur de plus de 16 ans ou Majeur		
	Sous influence	Possession	Partage/Vente	Sous influence	Possession	Partage/Vente
Doute	On discute avec le jeune, on lui dit que si on a encore un doute, on appellera ses parents.	On discute avec le jeune, on lui dit que si on a encore un doute, on appellera ses parents.	On discute avec le jeune, on lui dit que si on a encore un doute, on appellera ses parents.	On discute avec le jeune, on lui dit qu'on a un doute.	On discute avec le jeune, on lui dit qu'on a un doute.	On discute avec le jeune, on lui dit qu'on a un doute.
Fait	On discute avec le jeune. On informe ses parents et on fait un rendez-vous avec eux. Si les parents ne collaborent pas, on se donne la possibilité de faire un signalement. On met en place une convention avec le jeune. On lui demande de prendre rendez-vous avec Impuls. On lui demande de ne pas conduire, faute de quoi	On discute avec le jeune. On informe ses parents et on fait un rendez-vous avec eux. Si les parents ne collaborent pas, on se donne la possibilité de faire un signalement. On met en place une convention avec le jeune et on lui demande de prendre rendez-vous avec Impuls.	On discute avec le jeune. On informe ses parents et on fait un rendez-vous avec eux. Si les parents ne collaborent pas, on se donne la possibilité de faire un signalement. On met en place une convention avec le jeune et on lui demande de prendre rendez-vous avec Impuls.	On discute avec le jeune, on lui rappelle les règles, on le renvoie provisoirement avec effet immédiat afin de décider en équipe de la suite à donner. On le rappelle ensuite pour faire un rendez-vous avec lui et mettre en place une convention. On se donne la possibilité d'informer les parents.	On discute avec le jeune, on lui rappelle les règles, on le renvoie provisoirement avec effet immédiat afin de décider en équipe de la suite à donner. On le rappelle ensuite pour faire un rendez-vous avec lui et mettre en place une convention. On se donne la possibilité d'informer les parents.	On discute avec le jeune, on lui rappelle les règles, on le renvoie provisoirement avec effet immédiat afin de décider en équipe de la suite à donner. On le rappelle ensuite pour faire un rendez-vous avec lui et mettre en place une convention. On se donne la possibilité d'informer les parents.
	On discute avec le jeune et on informe les parents et la Police (à chaque fois qu'on contaste une consommation). On met en place une convention.	On discute avec le jeune et on informe les parents et la Police (à chaque fois qu'on contaste une possession). On met en place une convention.	On discute avec le jeune et on informe les parents et la Police (à chaque fois qu'on contaste un partage). On met en place une convention.	On signale et on se donne la possibilité soit de le renvoyer ou de mettre en place une convention. On lui demande de prendre rendez-vous avec Impuls.	On signale à la Police et on renvoie le jeune définitivement.	On signale à la Police et on renvoie le jeune définitivement.
Situation d'urgence : Ebriété +++	On appelle les parents pour qu'ils viennent le chercher, ou/et l'ambulance.					

AUTRES SUBSTANCES

Substances légales (produits ménagers, gaz hilarant,...)

	Mineur	Majeur
Doute	On discute avec le jeune, on lui dit que si on a encore un doute, on appellera ses parents.	On discute avec le jeune, on lui dit qu'on a un doute et on lui rappelle le réglement.
Fait	On confisque si possession et on informe les parents.	On discute avec le jeunes et on propose une convention, ou un renvoi si il ne collabore pas.

Médicaments

	Mineur	Majeur
Doute	On discute avec le jeune, on lui dit que si on a encore un doute, on appellera ses parents.	On discute avec le jeune, on lui dit rappelle le réglement.
Fait	On demande à voir l'ordonnance. S'il n'en a pas, on informe les parents.	On demande à voir l'ordonnance. S'il n'en a pas, on se donne la possibilité d'informer les parents.

Boissons énergisantes

	Mineur	Majeur
Doute		
Fait	On rappelle le réglement et on demande au jeune de sortir avec sa bouteille ou de la jeter dans l'évier en cas de possession.	On rappelle le réglement et on demande au jeune de sortir avec sa bouteille ou de la jeter dans l'évier en cas de possession.

Substances illégales

	Mineur	Majeur
Doute	On se donne la possibilité de faire un test pour lever le doute.	On se donne la possibilité de faire un test pour lever le doute.
Fait	On discute avec le jeune, on signale au parquet et on informe les parents.	On discute avec le jeune, on signale au parquet et on se donne la possibilité d'informer les parents.

GRILLE D'INTERVENTION CENTRE DE RENCONTRE ET D'INFORMATIONS POUR JEUNES D'ESCH/ALZETTE

TABAC

	Mineur			Majeur		
	Sous influence	Possession	Partage/Vente	Sous influence	Possession	Partage/Vente
Doute	On discute avec le jeune. On lui dit que si on a de nouveau un doute, on informera les parents.	On discute avec le jeune. On lui dit que si on a de nouveau un doute, on informera les parents.	On discute avec le jeune. On lui dit que si on a de nouveau un doute, on informera les parents.			
Fait	On discute avec le jeune. On informe ses parents, et on fait un rappel à la loi et au règlement aux parents et au jeune.	On discute avec le jeune. On informe ses parents, et on fait un rappel à la loi et au règlement aux parents et au jeune.	On discute avec le jeune. On informe ses parents, et on fait un rappel à la loi et au règlement aux parents et au jeune.	On discute avec le jeune, afin de lui rappeler sa responsabilité vis-à-vis des mineurs et le règlement (on ne fume pas dans l'enceinte du bâtiments, espaces extérieurs avant et arrière inclus)		On discute avec le jeune afin de lui rappeler sa responsabilité vis-à-vis des mineurs.
	On convoque le jeune avec ses on met en place une convention.	On convoque le jeune avec ses on met en place une convention.	On convoque le jeune avec ses on met en place une convention.			

CANNABIS (THC ou CBD)

	Mineur			Majeur		
	Sous influence	Possession	Partage/Vente	Sous influence	Possession	Partage/Vente
Doute	On discute avec le jeune. On lui dit que si on a de nouveau un doute, on informera les parents.	On demande au jeune de montrer le contenu de son sac/poches. Si il refuse, on considère que c'est un fait.	On discute avec le jeune. On l'informe que si on a encore un doute, on préviendra ses parents et on fera un signalement.	On discute avec le jeune, on lui dit qu'on a un doute.	On demande au jeune de montrer le contenu de son sac/poches. On le met en garde : si on a encore un doute, ce sera considéré comme un fait.	On discute avec le jeune, on lui rappelle la loi, et on le met en garde : si on a encore un doute, ce sera considéré comme un fait.
Fait	On discute avec le jeune. On informe ses parents et on fait un rendez-vous avec eux. Si les parents ne collaborent pas, on se donne la possibilité de faire un signalement. On met en place une convention avec le jeune et on lui demande de prendre rendez-vous avec Impuls.	On discute avec le jeune. On informe ses parents et on fait un rendez-vous avec eux. On signale à la Police. On met en place une convention avec le jeune.	On discute avec le jeune. On informe ses parents et on fait un rendez-vous avec eux. On signale à la Police. On met en place une convention avec le jeune.	On discute avec le jeune, on le renvoie provisoirement avec effet immédiat afin de se donner le temps de décider en équipe de la suite à donner. On le rappelle ensuite pour faire un rendez-vous avec lui et mettre en place une convention. On se donne la possibilité d'informer les parents.	On discute avec le jeune, on le renvoie provisoirement avec effet immédiat afin de se donner le temps de décider en équipe de la suite à donner. On signale le jeune à la Police et on se donne la possibilité soit de le renvoyer, soit de mettre en place une convention.	On signale à la Police et on renvoie le jeune définitivement.
	On discute avec le jeune et on informe les parents et la Police (à chaque fois qu'on contaste une consommation). On met en place une convention.	On discute avec le jeune et on informe les parents et la Police (à chaque fois qu'on contaste une possession). On met en place une convention.	On discute avec le jeune et on informe les parents et la Police (à chaque fois qu'on contaste un partage). On met en place une convention.	On signale et on se donne la possibilité soit de le renvoyer ou de mettre en place une convention. On lui demande de prendre rendez-vous avec Impuls et on se donne la possibilité d'informer les parents.	On signale à la Police et on renvoie le jeune définitivement.	